



Penser Gruyère - un plan d'action

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Association Régionale la Gruyère (ARG)

Secrétariat régional
Rue de la Condémine 56
1630 Bulle 2
Tél. 026/919 87 50
Fax 026/919 87 49
www.regiongruyere.ch
info@regiongruyere.ch

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	p. 3
2. ORGANISATION DE L'ARG ET ACTIVITES DES DIFFERENTS ORGANES	p. 3
2.1 <u>Organisation de l'ARG</u>	p. 3
2.2 <u>Activités des différents organes</u>	p. 3
2.2.1 Assemblée des délégués	p. 3
2.2.2 Comité de direction	p. 4
2.2.3 Commissions et groupes de travail	p. 5
2.2.4 Dossiers	p. 12
2.2.5 Travaux du Secrétariat régional	p. 13
2.2.6 Représentations du Président	p. 14
3. MOYENS MIS EN OEUVRE POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL	p. 15
3.1 <u>Fonds régional d'investissement</u>	p. 15
3.2 <u>Participation globale des communes à l'ARG</u>	p. 15
4. COMPTES DE L'ASSOCIATION REGIONALE	p. 15
5. APPROBATION	p. 16

- ANNEXES** :
- Utilisation du Fonds régional d'investissement à fin 2016
 - Tableau de participation globale 2016 des communes à l'ARG
 - Comptes 2016

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

1. INTRODUCTION

Ce rapport d'activités synthétise le travail réalisé par l'ARG au cours de l'année 2016.

Il comprend d'une part, un compte-rendu du travail des différents organes de l'Association et, d'autre part, les comptes 2016 et annexes y relatives.

2. ORGANISATION DE L'ARG ET ACTIVITES DES DIFFERENTS ORGANES

2.1 Organisation de l'ARG

L'ARG se compose de l'Assemblée des délégués constituée des représentants des 25 communes de la Gruyère, d'un Comité de direction et d'un Secrétariat régional.

Le Secrétariat régional est assuré par Mme Nadine Gobet, Directrice de la Fédération Patronale et Economique, à Bulle. Elle participe aux travaux du Comité de direction, de la Commission de réflexion et des différentes commissions et groupes de travail spécifiques.

2.2 Activités des différents organes

2.2.1 Assemblée des délégués

Elle est composée des représentants des 25 communes que comprend le district de la Gruyère.

L'Assemblée des délégués ordinaire a été convoquée à deux reprises en 2016, les 19 mai et 16 novembre 2016 (procès-verbaux n° 63 et n° 64).

Le 19 mai 2016, les délégués ont :

- approuvé à l'unanimité le rapport d'activités 2015 de l'ARG
- approuvé à l'unanimité les comptes 2015 de l'ARG
- accepté à l'unanimité de prélever un montant de Fr. 150'000.-- dans le Fonds d'investissement de l'ARG afin de mandater le Bureau Ernst & Young d'accompagner le projet de Centre sportif jusqu'à la signature du contrat
- accepté la constitution de groupes de travail chargés de réfléchir à la politique et à la diversification touristique ainsi que sur les principes développés concernant les remontées mécaniques
- élu par acclamation, au Comité de direction : M. Jean-Pierre Doutaz, Syndic de Gruyères, Mme Christel Fromaigeat-Repond, Conseillère communale de Corbières, Mme Johanna Gapany, Conseillère communale de Bulle, M. Jacques Morand, Syndic de Bulle, M. Olivier Pharisa, Conseiller communal de Bas-Intyamon et Mme Marie-France Roth Pasquier, Conseillère communale de Bulle
- réélu par acclamation, au Comité de direction, M. Patrice Borcard, Préfet, Président de l'ARG et élu Mme Marie-France Roth Pasquier, Conseillère communale de Bulle, Vice-présidente de l'ARG

- pris note, en matière d'aménagement du territoire (LAT), que l'ensemble des communes gruériennes a signé la charte donnant aux communes du district la priorité des échanges de terrain et que les procédures d'échanges pouvaient débuter.

Le 16 novembre 2016, les délégués ont :

- été informés sur les grands dossiers en cours et futurs en relatant leur historique respectif
- approuvé à l'unanimité la contribution de fonctionnement fixée à Fr. 4.50/habitant
- approuvé à l'unanimité le budget 2017
- pris connaissance qu'un calculateur complétera le site internet www.sapeg.ch des structures d'accueil de la petite enfance de la Gruyère.

2.2.2 Comité de direction

Le Comité de direction de l'ARG se compose comme suit :

- M. Patrice Borcard, Préfet, Président
- Mme Marie-France Roth Pasquier, Vice-présidente
- M. Jean-Pierre Doutaz, Syndic, Gruyères
- M. Pascal Florio, Conseiller communal, Marsens
- Mme Christel Fromaigeat-Repond, Conseillère communale, Corbières
- Mme Johanna Gapany, Conseillère communale, Bulle
- M. Jacques Morand, Syndic, Bulle
- M. Olivier Pharisa, Conseiller communal, Bas-Intyamon
- M. Jean-Marc Pignet, Syndic, Sâles
- M. Bernard Rime, Vice-syndic, Val-de-Charmey
- Mme Nadine Gobet, Secrétaire régionale

2016 fut une année d'élection et plusieurs membres n'ont pas reconduit leur mandat. L'ARG tient à remercier chaleureusement pour leur précieux engagement :

- M. Yves Grandjean, ancien Conseiller communal, Bulle
- M. Joseph Gremaud, Conseiller communal, Le Pâquier
- Mme Sylvie Magne, ancienne Conseillère communale, Bulle
- M. Yves Menoud, ancien Syndic, Bulle
- M. Daniel Schmoutz, ancien Syndic, Corbières

Le Comité de direction de l'ARG s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année 2016 : les 20 janvier, 10 mars, 20 avril, 1^{er} juin, 6 juillet, 7 septembre, 12 octobre et 14 décembre 2016 (procès-verbaux nos 288 à 295).

Il a préparé les deux Assemblées des délégués, participé à la cérémonie d'ouverture de la Fête fédérale de lutte suisse « Estavayer 2016 », à la séance d'informations du 12 septembre 2016 sur les enjeux régionaux et la stratégie future en matière de transports publics pour la Gruyère et suivi les travaux des commissions et groupes de travail.

Le Comité de direction a :

- été régulièrement informé, lors de chaque séance, de l'avancement des travaux des différentes commissions et groupes de travail

- proposé M. Jean-Marc Piguet, Syndic de Sâles, représentant de l'ARG, en tant que Président de Télégruyère SA
- décidé d'adhérer à « Région capitale suisse » en tant que membre observateur
- en matière de politique foncière, défini les critères d'entrée en matière, fixé les zones concernées, accompagné l'étude confiée à Urbasol SA sur la planification foncière régionale
- décidé de soumettre à l'Assemblée des délégués une demande de financement de Fr. 150'000.-- en faveur d'un mandat à attribuer au Bureau Ernst & Young afin d'accompagner - jusqu'au contrat - le projet de Centre Sportif et de Loisirs en Gruyère
- décidé de soumettre à l'Assemblée des délégués la création d'un Groupe de travail « Avenir des remontées mécaniques et diversifications touristiques »
- décidé de prendre en charge les frais de transports pour les porte-drapeaux et choristes du district de la Gruyère participant à la Fête de lutte « Estavayer 2016 »
- approuvé les comptes 2015
- approuvé le rapport d'activités 2015
- approuvé le budget 2017
- pris connaissance que toutes les communes avaient adhéré au nouveau concept en matière de structures d'accueil de la petite enfance et accordé un montant de Fr. 4'200.-- pour la création d'un calculateur en ligne
- désigné les membres du Comité de direction au sein des différentes commissions, groupes de travail et représentations de l'ARG
- attribué à BDO SA un mandat pour la préparation de la rédaction de l'appel d'offres relatif à l'étude de faisabilité
- accepté d'accorder une aide exceptionnelle de Fr. 15'000.-- sur deux ans et soumise à condition, au Centre culturel Ebullition
- demandé à trois bureaux de graphisme de présenter trois propositions de nouveau logo pour l'ARG.

2.2.3 Commissions et Groupes de travail

Commission de réflexion

Elle est chargée d'examiner les objets à traiter par le Comité de direction et de procéder à des analyses particulières permettant une prise de position en toute connaissance de cause par les organes de décision.

Cette Commission comprend le Président du Comité de direction, M. Borcard et trois autres membres du Comité de direction, Mme Roth Pasquier et MM. Pharisa et Piguet ainsi que Mme Gobet, Secrétaire régionale.

Commission des finances

Elle est chargée d'examiner tous les aspects concernant les finances de fonctionnement de l'ARG, du Fonds régional d'investissement, ainsi que certains aspects particuliers.

Elle est composée de deux membres du Comité de direction, MM. Florio et Morand ainsi que Mme Gobet, Secrétaire régionale.

Commission des affaires communales

Elle est chargée d'examiner les problèmes spécifiques aux communes, notamment les projets de lois dans le cadre de procédures de consultation.

Cette Commission est composée de :

- M. Jean-Pierre Doutaz, Président
- M. Pascal Florio
- Mme Christel Fromaigeat-Repond
- Mme Johanna Gapany
- M. Jacques Morand
- Mme Nadine Gobet, Secrétaire régionale

Les membres sortants ont terminé leur mandat le 19 mai 2016 et la Commission avait en charge le dossier relatif aux structures d'accueil de la petite enfance. Etant donné que ce dossier très complexe se trouvait en phase finale, il a été demandé à M. Yves Menoud de bien vouloir le mener à terme, ce qu'il a accepté avec nos remerciements.

La Commission s'est réunie les 25 février, 2 mars, 5 avril, 26 avril et 13 mai 2016 et diverses rencontres ont également eu lieu avec les représentants de certaines communes afin de fournir des informations complémentaires. Par ailleurs, deux séances d'information ont eu lieu les 10 mai 2016 à l'attention des structures d'accueil de la petite enfance et 30 novembre 2016, à l'attention des représentants communaux.

Pour répondre à la demande de plusieurs communes, la Commission a harmonisé la procédure de demande de subventionnement pour l'ensemble du district de la Gruyère. Dans la mesure du possible, la Commission s'est rapprochée des Recommandations publiées le 2 juin 2014 par la Direction de la santé et des affaires sociales DSAS qui, à terme, devraient être obligatoires. Le nouveau Règlement des subventions communales a été approuvé par les 25 communes gruériennes. Un délai de 2 ans est accordé aux structures d'accueil pour se mettre en conformité.

Commission « Aménagement du territoire et plan directeur régional »

Elle est composée de :

- M. Patrice Borcard, Président de l'ARG*
- M. Jean-Pierre Doutaz
- M. Jacques Morand
- M. Jean-Marc Piguet
- M. Bernard Rime
- Mme Marie-France Roth Pasquier
- Mme Nadine Gobet, Secrétaire régionale*

**Représentants ARG au sein du Groupe de travail Politique foncière active - Mobul*

Cette Commission ne s'est pas réunie en 2016. Les dossiers ont été traités par le Comité de direction qui a rendu diverses décisions.

Son but est de permettre au district de la Gruyère de poursuivre son développement de manière harmonieuse avec pour objectif la mise en place d'une stratégie dynamique de développement.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur l'aménagement du territoire LAT et de son ordonnance d'application qui fixe, jusqu'à l'établissement du nouveau plan directeur cantonal, en principe en 2019, que toute nouvelle mise en zone à bâtir doit être compensée par une mise hors zone à bâtir de surface équivalente, l'ARG a décidé de favoriser avant tout les intérêts de la région et de conserver la maîtrise de son aménagement du territoire.

L'ARG s'est engagée à :

- mettre en place un système efficace d'échanges de droits à bâtir profitant aux communes de la Gruyère avant de céder ces droits à l'extérieur du district
- agir dans les meilleurs délais
- évaluer les demandes des différentes communes selon une grille adoptée par le Comité de direction de l'ARG
- au besoin et en dernier recours, négocier les échanges avec d'autres districts.

En ce qui concerne le plan directeur régional, un groupe de travail sera créé en 2017 et l'ARG demandera à ce qu'un/e représentant/e du Service des constructions et de l'aménagement SeCA ainsi que de la Promotion économique du Canton de Fribourg en fasse partie.

Commission « Avenir touristique »

Le 19 mai 2016, l'Assemblée des délégués a décidé de créer une Commission « Avenir touristique » dont la mission sera de porter une réflexion sur l'avenir des remontées mécaniques gruériennes et de définir des scénarios afin de faciliter une diversification touristique nécessaire en raison des changements climatiques.

Le COPIL « Avenir touristique » est composé de :

- M. Patrice Borcard, Président de l'ARG
- M. Jean-Pierre Doutaz
- M. Jacques Morand
- M. Jean-Marc Piguët
- M. Bernard Rime
- Mme Marie-France Roth Pasquier
- Mme Nadine Gobet, Secrétaire régionale

Le Comité de direction a en outre décidé de créer les Groupes de travail suivants :

- *Collaboration et synergies entre les sociétés de remontées mécaniques*
- *Avenir hivernal : quelle stratégie ?*
- *Diversification et concept touristique de la Gruyère*

Le COPIL et les Groupes de travail ne se sont pas réunis en 2016.

Commission « Informatique »

Cette Commission est composée de :

- M. Stéphane Schwab, Président
- M. Thierry Bex, Service des écoles
- M. David Contini, RSSG
- M. Pascal Florio, ARG
- M. Alain Rossel, CO de la Gruyère
- M. Robert Verschuur, Commune de Gruyères

Cette Commission a pour mandat de déterminer les éventuels potentiels de synergies au niveau des prestations dont toutes les communes disposent. En cas d'intérêts, un regroupement des commandes pourraient avoir lieu, permettant ainsi de pouvoir négocier des conditions au niveau de la région

Cette Commission s'est réunie le 21 janvier 2016.

A fin novembre 2015, une enquête a été réalisée auprès des communes gruériennes. Hormis 2 communes, 23 communes sont en principe intéressées par une centrale d'achat. Le parc informatique des administrations communales a été répertorié et son potentiel ainsi que celui des écoles ont été établis et examinés.

Commission « Transports et énergie »

Cette Commission est composée de :

- Mme Marie-France Roth Pasquier, Présidente
- Mme Christel Fromaigeat-Repond
- Mme Johanna Gapany
- M. Frédéric Pasquier, représentant des TPF
- M. Olivier Pharisa
- M. Bernard Rime
- Mme Nadine Gobet, Secrétaire régionale

Le 12 septembre 2016, la Commission a mis sur pied et participé à la séance d'informations sur les enjeux régionaux et la stratégie future en matière de transports publics pour la Gruyère. En outre, elle s'est réunie le 20 décembre 2016.

Cette Commission a été mise sur pied pour examiner les fiches d'action concernant les transports qui figurent dans le Programme de Développement Régional.

Deux enjeux très importants concernent tout particulièrement le Sud du Canton de Fribourg.

En premier lieu, un investissement de près de 200 millions de francs est prévu pour le district de la Gruyère. Le 12 septembre 2016, M. Vincent Ducrot, Directeur général des Transports Publics Fribourgeois TPF a présenté les nouveaux enjeux régionaux ainsi que la stratégie envisagée à moyen terme. Des travaux de gros œuvre auront lieu, notamment :

- renouvellement de 25 km de lignes à voie métrique
- mise aux normes en matière de construction ferroviaire

- grand projet de rénovation et de mise aux normes de la gare à Bulle, avec modernisation des installations, quais centraux et latéraux, passage inférieur et création de voie de croisement
- développement de la ligne Bulle-Broc Fabrique, modernisation et mise aux normes des gares de Montbovon et Gruyères
- etc.

Les défis sont :

- l'amélioration du réseau RER, de la desserte de certaines lignes, l'augmentation des cadences, de la fréquentation, etc.
- le développement du réseau bus dans certains secteurs
- etc.

Les lignes RER rencontrent un succès en constante augmentation. L'offre s'est étoffée et la population modifie ses habitudes.

La Commission a également été abordée concernant le projet de nouvel horaire 2018/2019 Grandes Lignes des CFF qui, tel qu'il est prévu, sera profitable pour le Sud du Canton de Fribourg.

Groupe de travail « Avenir des chalets d'alpage et paysages »

Ce Groupe de travail ne s'est pas réuni en 2016.

L'objectif de ce Groupe de travail est de mettre en place, pour les communes propriétaires de chalets, des stratégies et des perspectives nouvelles, de proposer des pistes réalistes qui tiennent, à la fois compte des exigences légales, mais aussi des contraintes financières communales. Notre canton compte 1'400 chalets dont, quelque 900 sont situés dans le district de la Gruyère. Un rapport final est en cours d'élaboration et l'inventaire des chalets d'alpage mis à jour par l'ARG sera annexé.

Groupe de travail « Etats généraux »

L'objectif des « Etats généraux » est de mettre sur pied un après-midi de conférences dont le thème principal doit traiter des défis auxquels notre région est confrontée tant sur le plan politique, économique, de développement, de mobilité, etc. Cette manifestation publique est l'occasion de réunir les représentants des autorités du district ainsi que toutes personnes intéressées afin de débattre et d'échanger leur point de vue respectif.

En raison des élections communales, il a été décidé de remplacer les Etats généraux par une séance d'information à l'attention des élus. Cette séance d'information a été reportée en début de l'année 2017. Ce Groupe de travail ne s'est donc pas réuni en 2016.

Groupe de travail « Fusion de communes »

Il est composé de :

- M. Patrice Borcard, Président
- Mme Antoinette Badoud
- M. Eric Barras
- M. Gabriel Kolly
- M. Pascal Lauber
- M. David Macheret
- M. Yves Menoud
- Mme Marie-Claire Pharisa
- M. Jean-Marc Piguet
- M. Jean-Claude Schuwey
- M. Stéphane Sudan
- Mme Nadine Gobet, Secrétaire régionale

L'objectif de ce Groupe de travail est d'effectuer des réflexions sur les fusions de communes et l'avenir de notre district et d'ouvrir un débat public.

Ce Groupe de travail s'est réuni les 29 janvier et 17 février 2016.

Un premier vote consultatif à bulletin secret a été réalisé auprès des élus lors de la soirée d'information qui a eu lieu le 16 décembre 2015. 82% des élus se sont prononcés en faveur de ce projet et de son dépôt dans des délais à définir, soit entre 2018 et 2020.

Afin de connaître l'avis des Conseils communaux, un second vote consultatif leur a été adressé le 22 décembre 2015, avec les deux mêmes questions, soit :

- 1) Etes-vous favorable à une commune unique ?
- 2) Etes-vous favorable au dépôt d'un projet entre 2018/2020 ?

Dans le délai fixé au 20 janvier 2016, 19 Conseils communaux ont répondu favorablement à la question n° 1) et 17 à la question n° 2).

Dans les six réponses défavorables, certaines communes désiraient obtenir des informations complémentaires ou émettaient des réserves jugeant les délais trop courts ou désirant disposer de l'étude de faisabilité avant de se prononcer. Le Groupe de travail a analysé toutes les remarques formulées et les a prises en compte dans ses réflexions. Dans le courant des mois de mai et juin 2016, une délégation du Groupe de travail a rencontré chacun des six Conseils communaux afin de transmettre des informations plus détaillées et d'ouvrir la discussion sur les remarques et craintes soulevées.

Au final, 23 communes ont accepté la mise sur pied d'une étude de faisabilité et 2 communes ont maintenu leur prise de position négative. En tant que Préfet du district de la Gruyère, M. le Président Borcard mettra sur pied une Conférence régionale dont le Comité de pilotage sera composé des syndics de toutes les communes gruériennes, incluant également celles ayant donné un avis défavorable.

Par décision du 12 octobre 2016, le Comité de direction a mandaté le Bureau BDO SA, à Lausanne d'élaborer un cahier des charges pour l'appel d'offres en vue de l'étude de faisabilité.

Groupes de travail « Valorisation des rives du Lac de la Gruyère » et « Mobilité autour du Lac de la Gruyère »

Le COPIL Valorisation des rives du Lac de la Gruyère est composé de :

- M. Pascal Charlet, La Gruyère Tourisme, Président
- M. Patrice Borcard, Président de l'ARG
- M. Lionel Chapuis, Responsable de l'exploitation hydraulique Groupe E
- Mme Christel Fromageat-Repond, Commune de Corbières
- Mme Nadine Gobet, Secrétaire régionale
- M. Pascal Lauber, Commune de Morlon
- M. Dominique Macheret, Président de l'Association du Sentier du Lac de la Gruyère
- M. Jacques Pasquier, Président SD Broc, Botterens, Villarbeney et Morlon
- Mme Yolande Peisl-Gaillet, Chargée d'affaires Pro Natura Fribourg
- M. Patrick Perrottet, Président SD Lac de la Gruyère et gérant du camping de Gumefens
- Mme Joëlle Nicolet, Cheffe de projet, Innoreg FR

Le COPIL s'est réuni les 13 janvier, 8 juillet et 5 décembre 2016.

Le porteur du projet est l'Association du Sentier du Lac de la Gruyère et des acteurs importants, tels que Groupe E, sont également consultés. Constitués au mois de mai 2015, les objectifs globaux sont de valoriser le Lac de la Gruyère et ses rives pour en faire un atout touristique du canton, améliorer l'attractivité du site et résoudre la question de la mobilité qui, par endroits, pose des problèmes.

Un concept de faisabilité, un inventaire de l'offre existante et une liste des projets ont été établis. La Nouvelle Politique Régionale NPR a accepté de soutenir les projets de valorisation et de mobilité.

L'année 2016 a été consacrée à l'examen des résultats de l'étude de mobilité et de celle relative à la stratégie de développement et des orientations à prendre. Par ailleurs, divers contacts ont été pris avec les Services cantonaux concernés.

➤ Etude de mobilité

L'Etude a été publiée en juillet 2016 et une séance a réuni toutes les communes sises sur le pourtour du lac afin de discuter de la gestion des déchets, de la politique tarifaire de stationnement commune, de l'engagement d'un ou de plusieurs « rangers du lac » et de l'installation de toilettes, etc. En outre, des contacts ont été pris avec les services cantonaux concernant la pose, en 2017, des diverses signalétiques (accessibilité, parking, etc.). Les communes ne désirent pas de solution globale, notamment pour la gestion des déchets ou les toilettes, ni de parkings payants.

➤ Valorisation du lac - Stratégie de développement

Plusieurs projets sont envisagés et ont été répartis dans quatre catégories : événements, activités de loisirs, hébergement et restauration ainsi que mobilité. Le COPIL les a classifiés selon une grille d'évaluation et leur pertinence.

2.2.4 Dossiers

Centre Sportif et de Loisirs de la Gruyère

En date du 26 août 2015, l'Assemblée extraordinaire des délégués de l'Association intercommunale « Sports en Gruyère » AISG a accepté de reprendre, de l'ARG, le dossier du futur Centre Sportif et de Loisirs de la Gruyère.

Pour rappel, le 11 septembre 2015, la Commission du jury s'est vu contrainte de stopper la procédure de qualification car l'un des dossiers de candidature s'était écarté des critères définis pour un coût nettement supérieur. Les responsables du projet écarté ont alors déposé un recours suspensif et la Préfecture de la Broye a été nommée afin de statuer. A fin 2016, la Préfecture de la Broye n'avait toujours pas rendu de décision.

L'Assemblée des délégués de l'ARG a, lors de sa séance du 19 mai 2016, accepté à l'unanimité, de prélever dans le Fonds d'investissement de l'ARG, un montant de Fr. 150'000.-- afin de mandater le Bureau Ernst & Young pour accompagner le projet de Centre sportif jusqu'à la signature du contrat.

En attribuant ce mandat au Bureau Ernst & Young, les délégués ont fait appel à des compétences et connaissances spécifiques particulières et pluridisciplinaires, ce qui a été confirmé durant ces quatre années de collaboration.

L'ARG est régulièrement tenue informée de l'évolution du dossier par M. Pascal Lauber, Président de l'AISG.

Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres « Estavayer 2016 »

Chaque district du canton de Fribourg a été invité à être représenté lors cette manifestation qui s'est déroulée du 26 au 28 août 2016, à Payerne. Chaque commune du district était présente lors du défilé des porte-drapeaux et près 80 choristes et acteurs ont pris part à cet événement. L'ARG a fait le lien entre le Comité d'organisation de la Fête de lutte « Estavayer 2016 » et les participants gruériens. Elle a également organisé et financé le transport en car pour les répétitions et les cérémonies. Cette manifestation a remporté un immense succès auprès du public et près de 280'000 passionnés de lutte ont assisté à des compétitions.

Gouvernance communale – Service juridique

Le Service juridique de l'ARG est à disposition des communes depuis le 1^{er} août 2015. Il a été mis sur pied pour répondre à un besoin car les questions auxquelles les communes doivent répondre deviennent de plus en plus diverses et complexes et elles touchent de nombreux domaines.

La 2^{ème} étape du concept a été réalisée en septembre 2016 avec la création de la plateforme **frifaq.ch** destinée aux seules communes gruériennes. Ainsi, ces dernières peuvent consulter des informations anonymisées leur permettant de résoudre des situations ou des problèmes qui se posent souvent, de manière assez identique. Face à la charge de travail, la sélection, l'anonymisation et l'intégration des questions/réponses traitées prend plus de temps que prévu.

Durant l'année 2016, 22 communes sur 25 ont consulté le Service juridique pour des questions en lien avec les domaines suivants : permis de construire, aménagement du territoire, droit de l'environnement, droit de la fonction publique, gouvernance communale, contributions publiques, domaine public, stationnement de véhicules, droit civil et du voisinage, procédure administrative, responsabilité civile de la commune, contrats de droit administratif, attribution des parchets communaux, droit du bail à loyer et du bail à ferme agricole, ordonnances pénales, sanctions pénales et administratives, naturalisations et droit de cité, subventionnement des structures d'accueil, etc. Un tel éventail de questions en constante augmentation démontre bien les besoins des communes et la nécessité pour ces dernières de pouvoir faire appel au service juridique. Mme Luchinger a également collaboré à certains dossiers régionaux en cours.

2.2.5 Travaux du Secrétariat régional

La Secrétaire régionale, Mme Nadine Gobet, a participé aux travaux des commissions, de plusieurs groupes de travail et a tenu, avec son assistante, les procès-verbaux des séances des différents organes de l'ARG. Elle a également administré les comptes et le Fonds régional d'investissement.

Sur la base du mandat de prestations de la Promotion économique du canton de Fribourg, le secrétariat a mis à jour la liste des terrains d'activité en mains publiques, disponibles en Gruyère, qui figurent également sur le site internet.

La Secrétaire régionale a pris part à trois séances de la Conférence des régions INNOREG FR ainsi qu'à plusieurs séances concernant la politique foncière active. Elle a également participé à trois séances relatives au projet d'incubateur d'entreprises InnoSud-FR développé et mis en place avec Fri Up en collaboration avec l'ARG et la région Glâne-Veveyse, dans les locaux de l'ancien Arsenal de Vaulruz.

2.2.6 Représentations du Président

Il a également pris part à différentes réunions avec les instances politiques en relation notamment avec les stations de remontées mécaniques et les projets relatifs aux transports dans le Sud du Canton de Fribourg. Parallèlement, il a participé à de très nombreuses séances des commissions ou groupes de travail de l'ARG.

D'autre part, la structure politique du canton de Fribourg attribue aux Préfets de nombreuses tâches du ressort de la région. Dans ce sens, le Président de l'ARG a œuvré activement dans les domaines suivants, en qualité de Préfet de la Gruyère (cf. liste spécifique ci-après).

Le Président a, par ailleurs, entretenu régulièrement des contacts avec les entreprises et représentants des milieux économiques de la région.

Activités de M. Patrice Borcard, Préfet de la Gruyère, durant l'année 2016.

Institution	Fonction exécutive	Fonction au sein de l'assemblée des délégués
Association des Communes de la Gruyère pour l'école du Cycle d'orientation du district	Président	Président
Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)	Président du Comité	Président
MOBUL		Président
Association Régionale la Gruyère (ARG)	Président	Président
Association "Stop Violence en Gruyère"	Président	
Association Touristique de la Gruyère (ATG)	Membre invité du Comité	
Commission du Collège du Sud	Président	
Commission soins à domicile et aide familiale	Président	
Commission EMS de la Gruyère	Membre	
Commission cantonale de l'archivage	Membre	
Fondation Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère	Président du Conseil	
Fondation du château de Gruyères	Vice-président du Conseil	
Fondation Pro Gruyères	Président du Conseil	
Fondation Rieter	Président du Conseil	
Fondation Rose Loretan	Président du Conseil	
Conférence des Préfets du canton	Membre	
Comité de pilotage du Plan directeur cantonal	Membre	

3. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LE DEVELOPPEMENT REGIONAL

3.1 Fonds régional d'investissement

Le Fonds régional d'investissement, décidé en 1997 lors de l'adoption des nouveaux statuts de l'ARG, était fixé à Fr. 12'000'000.--. Ainsi, il était prévu de l'alimenter par les contributions ordinaires des communes jusqu'en 2012, à raison de Fr. 1'000'000.-- par année jusqu'en 2003 et de Fr. 625'000.-- de 2004 à 2011.

L'Assemblée des délégués a décidé, le 11 octobre 2006, de recapitaliser ce Fonds, à raison de Fr. 1'000'000.-- dès 2007 au lieu de Fr. 625'000.-- par année et ce, jusqu'en 2020 y compris, au lieu de 2011.

La région accorde une aide sous forme de fonds, prêt, prise de participation, garantie de prêts ou prise en charge d'intérêts pour des projets d'intérêt régional accepté au préalable par l'Assemblée des délégués de l'ARG.

L'aide se compose d'une participation de toutes les communes de la région pour 70% (prélèvement dans le Fonds régional) et de contributions supplémentaires d'investissement qui sont dues par la ou les communes directement intéressées à la réalisation du projet d'intérêt régional. La part de ces contributions supplémentaires s'élève à 30% du total des aides de l'ARG, soit 20% à charge des communes-sièges et 10% pour les autres communes intéressées.

Les aides octroyées par le Fonds régional d'investissement sont déterminées par les articles 21 à 27 et les articles 30 et 31 des nouveaux statuts de l'ARG approuvés lors de l'Assemblée des délégués du 21 novembre 2007.

A fin 2016, les contributions encaissées s'élevaient à Fr. 18'875'000.-- et l'utilisation effective et décidée du Fonds à Fr. 20'109'610.65, selon tableau annexé.

3.2 Participation globale des communes à l'ARG

En 2016, les communes ont versé une contribution de fonctionnement de Fr. 4.50 par habitant, pondéré à raison de 25% par la population légale et à raison de 75% par la population légale x l'indice du potentiel fiscal (IP), soit Fr. 232'110.-- au total et ont alimenté le Fonds régional d'investissement à raison de Fr. 1'000'000.--.

Le tableau de participation globale figure en annexe.

4. COMPTES DE L'ASSOCIATION REGIONALE

Les comptes de fonctionnement de l'ARG pour 2016 figurent en annexe. Ils seront approuvés lors de la prochaine Assemblée des délégués qui aura lieu le 18 mai 2017.

5. APPROBATION

Rapport d'activités 2016

approuvé par le Comité de direction de l'ARG en séance du 30 mars 2017, à Bulle.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION DE L'ARG

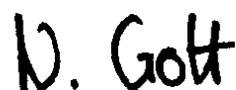
Le Président :

Patrice Borcard, Préfet



La Secrétaire régionale :

Nadine Gobet



ANNEXES

Financement du Fonds jusqu'à fin 2020

De 1997 jusqu'en 2003	Fr.	1'000'000.00
De 2004 jusqu'en 2006	Fr.	625'000.00
De 2007 jusqu'en 2020	Fr.	1'000'000.00

Utilisation effective et décidée du Fonds à fin 2016

Remontées mécaniques - travaux urgents	Fr.	327'600.00
Renouvellement des remontées mécaniques	Fr.	4'900'000.00
Espace Gruyère	Fr.	2'100'000.00
Canons à neige Jaun	Fr.	98'000.00
Etude Rives du lac (Fr. 248'199.15 - Fr. 75'000.-)	Fr.	173'199.15
Canons à neige La Berra	Fr.	274'400.00
Concept touristique régional (Fr. 196'100.50 - Fr. 63'000.-)	Fr.	133'100.50
Salle de spectacle du CO	Fr.	1'400'000.00
Centre thermoludique de Charmey	Fr.	700'000.00
Canons à neige La Berra	Fr.	59'611.00
Aménagement des rives du lac de la Gruyère	Fr.	450'000.00
Etude Centre sportif régional	Fr.	272'187.00
Bus-pyjama (2009 - 2012)	Fr.	176'819.00
Téléphérique de Moléson et télésièges de Jaun et Charmey	Fr.	5'398'400.00
Participation aux frais d'exploitation de RMF SA	Fr.	108'750.00
Musée gruérien	Fr.	350'000.00
Piscine de Marsens	Fr.	52'500.00
Crédit complémentaire télésiège de Charmey (Fr. 221'273.- - Fr. 65'000.- rembours. d'assurances)	Fr.	156'273.00
Télésiège de La Berra	Fr.	1'781'500.00
Etude Ernst & Young pour le projet de Centre sportif (2ème phase : part ARG = Fr. 230'000.-)	Fr.	222'396.00
Aménagement des rives du lac de la Gruyère : solde	Fr.	50'000.00
Stand pour le Comptoir de la Singine	Fr.	60'000.00
Etude de planification régionale par Urbasol (Part ARG)	Fr.	67'725.00

Décidée mais non versée :

Projets de remontées mécaniques : télésiège de Moléson	Fr.	647'150.00
Mandat complémentaire à Ernst & Young pour le projet de Centre sportif	Fr.	150'000.00
	Fr.	797'150.00

TOTAL **Fr. 20'109'610.65**

Avances du fonctionnement ARG au Fonds Régional d'investissement

Avances 2004 - 2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009 - 2010 - 2011	Fr.	510'897.05
Remboursement des avances 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016	./ Fr.	315'520.65
		Fr. 195'376.40

Mode de financement jusqu'au 31.12.2016

Cotisations au Fonds (de 1997 à 2016 y compris)	Fr.	18'875'000.00
Emprunts (ATFx)	Fr.	1'500'000.00
Prêt du fonctionnement ARG au Fonds Régional d'investissement	Fr.	195'376.40
TOTAL		Fr. 20'570'376.40

Solde disponible dans le Fonds Régional jusqu'en 2020 y compris

Financement du Fonds de 1997 jusqu'en 2020 y compris	Fr.	22'875'000.00
Utilisation effective et décidée du Fonds à fin 2016	./ Fr.	20'109'610.65
		Fr. 2'765'389.35

Part de l'ARG (70%) **Fr. 2'765'389.35**

Participation globale des communes pour 2016

	Bases de calcul ¹		Indice du potentiel fiscal 2016	Contributions de fonctionnement				Contributions d'investissement				Montant total des contributions facturées pour 2016 ² (Fr. pour l'année)	
	Population légale au 31.12.2014	Population légale		Population légale	Fr. 4.50/habitant	Population légale	Population légale x IPF	Population légale	Population légale x IPF	Population légale	Population légale x IPF		
		25%	75%	25%	75%	25%	75%	25%	75%	25%	75%	Total	Total
Bas-Intyamon	1'242	69.72	86'592.24	1'397	3'072.95	4'470.20	19'259.00	6'020	13'239.20	19'259.00	23'729.20		
Botterens	529	74.50	39'410.50	595	1'398.60	1'993.75	8'589.55	2'564	6'025.55	8'589.55	10'583.30		
Broc	2'514	76.46	192'220.44	2'828	6'821.45	9'649.70	41'573.80	12'185	29'388.85	41'573.80	51'223.50		
Bulle	21'464	107.91	2'316'180.24	24'147	82'195.75	106'342.75	458'156.55	104'033	354'124.00	458'156.55	564'499.30		
Châtel-sur-Montsalvens	262	102.21	26'779.02	295	950.30	1'245.05	5'364.15	1'270	4'094.30	5'364.15	6'609.20		
Corbières	821	81.95	67'280.95	924	2'387.65	3'311.30	14'265.95	3'979	10'286.70	14'265.95	17'577.25		
Crésuz	324	220.08	71'305.92	365	2'530.50	2'895.00	12'472.45	1'570	10'902.05	12'472.45	15'367.45		
Echarlens	812	85.86	69'718.32	914	2'474.15	3'387.65	14'595.00	3'936	10'659.35	14'595.00	17'982.65		
Grandvillard	806	83.44	67'252.64	907	2'386.65	3'293.40	17'482.30	3'907	10'282.35	17'482.30	21'433.00		
Gruyères	2'090	87.99	183'899.10	2'351	6'526.15	8'877.40	38'246.50	1'0130	28'116.60	38'246.50	47'123.90		
Hauteville	615	77.83	47'865.45	692	1'698.65	2'390.55	12'689.55	2'981	7'318.20	12'689.55	15'777.25		
Haut-Intyamon	1'488	66.67	99'204.96	1'674	3'520.55	5'194.55	27'574.25	7'212	15'167.60	27'574.25	35'736.25		
Jaun	664	62.75	41'666.00	747	1'478.65	2'225.65	9'588.65	3'218	6'370.35	9'588.65	11'814.30		
La Roche	1'558	90.06	140'313.48	1'753	4'979.40	6'732.15	29'004.10	7'551	21'452.70	29'004.10	35'736.25		
Le Pâquier	1'101	80.14	88'234.14	1'239	3'131.20	4'369.85	18'826.60	5'336	13'490.25	18'826.60	23'196.45		
Marsens	1'797	88.55	159'124.35	2'022	5'646.95	7'688.60	40'707.10	8'710	24'328.75	40'707.10	50'414.00		
Morlon	585	97.03	56'762.55	658	2'014.35	2'672.50	14'186.40	2'835	8'678.50	14'186.40	17'577.25		
Pont-en-Ogoz	1'749	88.32	154'471.68	1'968	5'481.85	7'449.50	39'544.00	8'477	23'617.40	39'544.00	47'123.90		
Pont-la-Ville	591	82.88	48'982.08	665	1'738.25	2'403.15	12'756.60	2'865	7'488.95	12'756.60	15'777.25		
Riaz	2'348	91.32	214'419.36	2'642	7'609.25	10'250.75	54'414.00	11'380	32'782.85	54'414.00	67'000.40		
Sâles	1'444	81.16	117'195.04	1'625	4'158.95	5'783.45	30'700.40	6'999	17'918.10	30'700.40	38'246.50		
Sorens	1'066	109.41	116'631.06	1'199	4'138.95	5'338.20	28'336.85	5'167	17'831.90	28'336.85	35'736.25		
Val de Charmey	2'384	99.70	237'684.80	2'682	8'434.85	11'116.85	59'011.65	11'555	36'339.95	59'011.65	72'433.00		
Vaulruz	1'049	76.76	80'521.24	1'180	2'857.50	4'037.65	21'433.00	5'084	12'311.00	21'433.00	27'574.25		
Vuadens	2'277	79.81	181'727.37	2'562	6'449.05	9'010.70	47'831.50	11'036	27'784.55	47'831.50	58'414.00		
TOTAUX	51'580		4'905'442.93	58'027.50	174'082.50	232'110.00	1'000'000.00	250'000.00	750'000.00	1'000'000.00	1'232'110.35		-0.35

¹ Calculs basés sur la population légale au 31.12.2014 et l'indice du potentiel fiscal pour l'année 2016

² Les échéances de paiement sont fixées au 29 février 2016 pour la première partie et au 31 juillet 2016 pour la seconde partie

A. FONCTIONNEMENT ARG

Comité/Assemblée/Secrétariat/Commissions ARG

3100	Jetons de présence *1
3120	Frais de réceptions et dédommagements
3200	Frais de port, téléphones, matériel de bureau, internet et informatique *2
3300	Participations diverses et dons *3
3310	Mandats à des tiers *4
3320	Divers
3500	Rémunération Secrétariat régional *5
3520	Frais Secrétariat régional *5
3600	Frais de révision
3700	Frais bancaires
3720	Intérêts des emprunts du Fonds Régional *6
3800	Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement *7
4100	Contribution des communes *8
4250	Mandat de prestations *9
4300	Intérêts des capitaux

Sous-total

COMPTES 2015		BUDGET 2016		COMPTES 2016	
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
38'025.00		30'000.00		38'963.85	
10'217.90		12'000.00		11'439.85	
12'203.90		15'000.00		13'256.70	
15'736.35		20'000.00		7'670.00	
24'340.00		50'000.00		62'215.95	
3'573.45		3'000.00		1'002.25	
130'395.05		150'000.00		166'182.30	
32'113.65		30'000.00		38'553.55	
2'538.00		3'000.00		2'538.00	
224.05		200.00		163.45	
43'800.00		26'000.00		26'125.00	
	63'863.32		83'090.00		117'413.50
	226'462.70		232'110.00		232'110.35
	22'300.00		23'000.00		18'500.00
	541.33		1'000.00		87.05
313'167.35	313'167.35	339'200.00	339'200.00	368'110.90	368'110.90

Notes :

- *1 Activités en augmentation en raison du nombre de séances de Commissions et des projets en cours, notamment : étude de planification régionale, fusion de communes, etc.
 Y compris les frais annuels pour le site internet
- *2 Notamment frais pour la Fête de lutte à Estavayer-le-Lac : trajet en cars, indemnités accompagnants
- *3 Mandats dans le cadre du Centre sportif (honoraires, identité visuelle, frais imprimés pour la procédure de recours), mandats d'analyse de dossiers en révision lors de demandes de préavis de l'Etat et mandat à BDO pour rapport et analyse de fusion des communes
- *4 Y compris poste de juriste à 50% depuis le mois d'août 2015 (salaire et charges sociales)
- *5 Intérêts des emprunts nécessaires pour financer la participation de l'ARG aux projets des remontées mécaniques
- *6 Perte en diminution du Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement
- *7 Les contributions de fonctionnement s'élevaient à Fr. 4.50 par habitant (montant inchangé) pondérées à raison de 25 % par la population légale et à raison de 75 % par la population légale x IIPF
- *8 Depuis 2009, le canton de Fribourg attribue des mandats de prestations aux régions en relation avec la NPR. Cette participation de l'Etat a été revue à la baisse

B. FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT

	COMPTES 2015		BUDGET 2016		COMPTES 2016	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Utilisation des fonds						
5290 Projet de télésiège Moléson *10	0.00		924'500.00		0.00	
5160 Stand du Comptoir de la Singine	60'000.00		0.00		0.00	
5600 Etude Ernst & Young pour le projet de centre sportif (phase 2) *11	38'440.60		0.00		71'486.05	
5700 Etude Urbasol de planification régionale *12	46'270.00		0.00		24'404.00	
Origine des fonds						
6100 Contributions ordinaires		1'000'000.00		1'000'000.00		1'000'000.00
6300 Contributions supplémentaires pour le crédit supplémentaire de Charmey		65'000.00		0.00		0.00
6500 Contributions supplémentaires pour le projet de télésiège de Moléson		277'350.00		0.00		0.00
6800 Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement *7	63'863.32		83'090.00		117'413.50	
Avances à terme fixe						
7240 ATF no 17 Fr. 1'500'000.-- / 2.02% / 23.05.2011 - 22.05.2016			1'500'000.00		1'500'000.00	
7260 ATF no 19 Fr. 1'500'000.-- / 0.90% / 31.05.2012 - 30.05.2017						
Sous-total	208'573.92	1'342'350.00	2'507'590.00	1'000'000.00	1'713'303.55	1'000'000.00
Variation des disponibilités	1'133'776.08			1'507'590.00		713'303.55
Total	1'342'350.00	1'342'350.00	2'507'590.00	2'507'590.00	1'713'303.55	1'713'303.55

Notes :

- *7 Perte en diminution du Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement
- *10 Projet de télésiège des Joux à Moléson : dernière infrastructure à réaliser sur les cinq projets qui ont été soutenus par l'ARG selon décision de l'Assemblée des délégués du 6.11.2008. Le projet a pris du retard en raison d'oppositions et n'a ainsi pas encore débuté
- *11 Solde de la 2ème phase de l'étude d'Ernst & Young relative au Centre sportif financée pour moitié par la Nouvelle Politique Régionale selon décision du Conseil d'Etat du 24.09.13 et l'autre moitié par l'ARG selon décision de l'Assemblée du 7.11.13 (Fr. 230'000.-)
- *12 Solde de l'étude pour la mise en place d'une stratégie de développement des zones d'activités et d'une politique foncière active en Gruyère financée par le Fonds régional selon décision de l'Assemblée des délégués du 4.12.2014 (Fr. 90'000.-), avec une participation de 25% prise en charge par la NPR

C. BILANS COMPARES AU 31.12.2015 ET AU 31.12.2016

	31.12.2015	31.12.2016
ACTIF		
1020 BCF, cpté courant no 11.16.083603-08	2'300'633.25	1'568'020.15
1095 Banque CIC, cpté courant no 800414.1	6.60	6.60
1098 Banque Valiant, cpté courant no 40.061.283.190.5	2'085.00	-12.15
1310 Titres (Télégruyère SA - Espace Gruyère SA - Les Bains de la Gruyère SA - Remontées mécaniques fribourgeoises SA) *13	1.00	1.00
1320 Fonds de compensation des communes	3'000'000.00	1'500'000.00
1390 Actifs transitoires *14	15'400.00	9'100.00
1400 Débiteurs AFC	189.45	30.45
Total de l'actif	5'318'315.30	3'077'146.05
PASSIF		
2210 Emprunts *15	3'000'000.00	1'500'000.00
2590 Passifs transitoires *16	37'879.30	25'013.60
2460 Provision sentiers du Lac *17	15'000.00	0.00
2800 Fonds d'égalisation des contributions de fonctionnement	312'789.90	195'376.40
Total du passif	3'365'669.20	1'720'390.00
2900 Dette / Fortune nette *18	1'952'646.10	1'356'756.05

Notes :

- *13 Titre de Télégruyère SA pour une valeur nominale de Fr. 56'000.- / Espace Gruyère SA pour une valeur nominale de Fr. 45'000.- / Les Bains de Charmey en Gruyère SA pour une valeur nominale de Fr. 1'000'000.- et Remontées Mécaniques Fribourgeoises SA pour une valeur nominale de Fr. 2'17'000.-
- *14 Solde du versement du mandat de prestations pour 2016 à recevoir de la Promotion économique
- *15 Remboursement ATF No 17 Valiant 283.191.3
- *16 Urbasol : honoraires pour l'étude de planification régionale, FriUp : participation à l'incubateur du Sud à Vaulruz, BDO : honoraires pour l'analyse juridique du projet de fusion des communes
- *17 Utilisation de la provision pour l'étude d'un plan de mobilité autour du lac de la Gruyère et la mise en valeur des rives du lac
- *18 Fortune au 31.12.2015 (1'952'646.10) diminuée de la variation des disponibilités (-713'303.55) et augmentée de l'avance du compte de fonctionnement au Fonds régional d'investissement (Fr. 117'413.50)